

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Quarante-huitième session du Comité permanent
Santiago (Chili), 15 novembre 2002

RAPPORT RESUME

1. **Composition du Comité** pas de document

La composition suivante du Comité permanent est confirmée:

Afrique				
membres	Cameroun	République-Unie de Tanzanie	Afrique du Sud (vice-présidence)	Tunisie
suppléants	Guinée	Kenya	Zambie	Ghana
Amérique centrale et du Sud & Caraïbes				
membres	Sainte-Lucie	Equateur	Nicaragua	
suppléants	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Chili	Costa Rica	
Amérique du Nord				
membre	Etats-Unis d'Amérique (présidence)			
suppléant	Canada			
Asie				
membres	Chine (vice-présidence)	Malaisie		
suppléants	Emirats arabes unis	Inde		
Europe				
membres	Allemagne	République tchèque	Norvège	
suppléants	Royaume-Uni	Portugal	Turquie	
Océanie				
membre	Australie			
suppléant	Vanuatu			
Gouvernement dépositaire: Suisse				
Précédent pays hôte: Chili				
Prochain pays hôte: Thaïlande				

2. Projet sur les législations nationales – Fidji pas de document

Le Président note qu'une requête a été reçue des Fidji, demandant que le délai imparti pour la mise en œuvre de sa législation d'application de la CITES soit prolongé du 31 décembre 2002 au 30 juin 2003. En l'absence d'interprétation et de documentation sur cette question, il est décidé qu'il n'y aura pas de débat de fond sur les initiatives des Fidji. Il est noté qu'une recommandation de suspension du commerce avec les Fidji existe déjà et qu'elle sera maintenue jusqu'à ce que certaines actions relatives au contrôle du commerce des coraux aient été menées à bien. Il est convenu que si ces actions étaient accomplies, et qu'en conséquence la recommandation de suspension du commerce soit levée, le Secrétariat n'enverrait pas aux Parties une autre recommandation de suspension du commerce avec les Fidji, prise dans le contexte du projet sur les législations nationales, avant que le Comité n'ait débattu de cette question à sa 49^e session. Les représentants de l'Australie, de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique et des Fidji prennent part au débat.

3. Date et lieu de la prochaine session pas de document

Il est décidé que le Secrétariat s'emploiera à faire en sorte que la prochaine session ait lieu en avril 2003 à Genève, et qu'il informera dès que possible les membres du Comité de la date et du lieu de la session. Il est également décidé qu'en annonçant aux Parties la tenue de la session, le Secrétariat leur enverra une copie du règlement intérieur du Comité permanent.

4. Autres questions pas de document

L'observateur de l'Arabie saoudite, dont le mandat de membre du Comité s'achève, remercie les Parties de l'Asie de lui avoir donné l'occasion de servir la région; il adresse ses vœux de prompt rétablissement à Ken Stansell, actuellement malade, et souhaite au Comité le plein succès de ses travaux jusqu'à la prochaine session.